

## Les internés confiés à un juge

JUSTICE

La Commission de la Justice de la Chambre a approuvé le volet « pot-pourri III » de réforme de la Justice présenté par le ministre Koen Geens.

L'une des principales mesures est la création de « chambres de protection sociale » (ou chambres de l'internement) auprès des tribunaux de l'application des peines. Elles seront en charge des décisions auparavant prises par les Commission de Défense sociale. Ces chambres spécialisées seront formées d'un juge assisté de deux assesseurs (un psychologue clinique et un spécialiste en réinsertion sociale). Leur mission sera de statuer sur le trajet de soins de l'interné. Pour Koen Geens, avec cette réforme, « l'interné reçoit un statut juridique, tout comme les condamnés en ont eu. Notre pays a déjà beaucoup trop condamné dans le passé parce que nous ne donnions pas aux internés les soins dont ils doivent bénéficier ». Le ministre estime ainsi « que l'auteur d'un vol à l'étalage ne doit pas se retrouver pour une durée indéterminée dans un établissement ». La politique d'internement sera ciblée sur les auteurs des faits les plus graves.

La Belgique compte 4.265 internés, dont 800 en annexes psychiatriques de prisons. La Belgique a été à plusieurs reprises condamnée pour sa politique d'internement par la Cour européenne des droits de l'Homme.

M.M.



# A Vedrin, on a fait sauter vingt ans de téléphonie

**TÉLÉCOMS** La tour Belgacom de Vedrin a été dynamitée avec succès jeudi

- Plusieurs milliers de curieux avaient fait le déplacement dans cette localité du Namurois.
- Un symbole de la région disparaît.

REPORTAGE

Ce jeudi matin, Vedrin est animée comme rarement elle l'a été. Cela se remarque dès l'autoroute. Une voiture de police sur la bande d'arrêt d'urgence fait ralentir les automobilistes, pile à hauteur de la star de la journée, la tour Belgacom de Vedrin. Ce jeudi, c'est prévu depuis plusieurs mois, la tour disparaît. Elle doit être dynamitée.

A la sortie de Bouge, la situation est loin de s'améliorer. Des voitures sont garées le long de chaque route. Et pour cause, ils sont plusieurs milliers de ba-

dauds à s'être déplacés pour le spectacle. Impossible toutefois de s'approcher à moins de 200 mètres. Les 35 policiers déployés veillent au grain. L'accès à de nombreux chemins et routes a en outre été barré et un hélicoptère équipé de caméras thermiques survole la zone pour veiller à ce qu'aucun curieux ne s'approche de trop près.

Des curieux venus pour l'événement mais aussi les habitants de Vedrin, répartis tout le long du périmètre d'isolement. Comme Anne-Marie, qui patiente avec son mari. « Ça va faire bizarre quand elle dispa-

raîtra », relate la sexagénaire. Il serait exagéré de parler d'émotion. Mais en vingt ans, la tour est tout de même devenue un point de repère, presque un symbole de la localité. « Depuis les hauteurs de la citadelle de Namur, on pouvait la pointer et dire "la maison est là-bas" » ; à partir de midi, ce sera terminé.

Obsolescence

De fait, la tour était pour ainsi dire un point cardinal, un mastodonte de 170 mètres, bien visible depuis la E411 toute proche. Mais si la population s'y était attachée, Proximus, le nouveau Belgacom, voulait s'en débarrasser depuis un moment. Cette tour, construite en 1996, avait servi à la transmission d'ondes hertziennes puis de re-

lais GSM. A l'heure de la généralisation de la fibre optique, elle est devenue obsolète. Et, pour couronner le tout, des infiltrations d'eau dégradaient le béton de la structure. Dépassée technologiquement et chère à entretenir, elle était donc condamnée.

Le choix a été pris de la faire sauter. Environ 10 kg de dynamite ont été utilisés pour la destruction. « Il fallait que la tour tombe du côté des champs, explique Etienne Lecharlier, ingénieur de l'explosion chez Orica Belgique, sous-traitant de Wauty, chargé de l'opération de destruction. Heureusement, la position de la tour était quasiment optimale ». Optimale, mais pas simple. Il a d'abord fallu remplir les pieds de la tour d'eau, elle-même contenant de la dynamite. « L'eau permet de mieux diffuser l'explosion », explique l'expert.

En un instant, la tour qui servait de point de repère à toute la région s'est effacée de la vue des curieux venus assister à sa disparition.

© AFP ET PHOTO NEWS.

En quelques secondes, tout est terminé, la tour est rayée de l'horizon. Le spectacle est plus impressionnant par sa rapidité que par son image. En un instant, tout le monde repart, créant des embouteillages monstres dans la zone pendant une vingtaine de minutes. La chaussée de Louvain, fermée durant l'opération, a été rouverte.

« On a pu lui dire au revoir, au moins », dit Julie, une habitante de 31 ans, un sourire en demi-teinte aux lèvres alors qu'elle quitte les lieux. Bien sûr, le plus haut bâtiment dynamité d'Europe ne s'en va pas sans laisser de traces. Place maintenant au déblayage des quelque 2.000 tonnes de déchets. Une opération qui prendra environ un mois et demi.

THOMAS CASAVECCHIA

Pas si simple à faire sauter

Boum ! L'explosion, ou plutôt les deux explosions ont eu lieu au douzième coup de midi. La chute dure quelques secondes à peine. Les deux déflagrations sont si rapprochées qu'une seule détonation est perceptible à l'oreille. La première, située à la base du fût, sert à faire tomber la pointe de la tour, alors que la seconde, sur un pied, fait choir le reste de la structure. Les deux

22187710

**LA PREMIÈRE**  
SOYEZ CURIEUX

**SI ÇA SE PASSE, C'EST LA PREMIÈRE QUI VOUS LE DIRA**

ÉCOUTEZ  
MATIN PREMIÈRE | MIDI PREMIÈRE | SOIR PREMIÈRE  
6h-9h | 12h-13h30 | 17h30-19h30

Studio Graphique RTBF © Belga

Fréquences : [www.lapremiere.be](http://www.lapremiere.be)

Suivez-nous sur

## diagonale De la praline au côlon, il n'y a qu'une bouchée

Je vous ai apporté des bonbons, parce que les fleurs c'est périsable. Et puis les bonbons, c'est tellement bon. Rien à dire, le Grand Jacques savait faire plaisir. Vous avez passé le cap des 50 ans ? Peut-être serez-vous, vous-même, gâté dans les prochains jours. Une âme bienveillante vous aura fait parvenir par voie postale une praline succulente. Et pas n'importe laquelle. Il s'agit d'un délicieux chocolat noir 70 % cacao fourré à la ganache aux prunes, dont le galbe rappelle celui d'une crotte... Toute la symbolique d'un transit intestinal au top de sa forme rassemblée en une douceur.

La croquante « Sweet reminder », c'est son petit nom, n'a qu'une vocation : vous sauver la vie en vous rappelant de faire le dépistage du cancer colorectal. Tabou parce qu'intime, il n'en demeure pas moins l'un des cancers les plus meurtriers dans notre pays. Chez les hommes, il est la deuxième cause de mortalité par cancer (après le cancer du poumon) ; la troisième chez les femmes (après le cancer du sein et du poumon). Chaque année, 3.000 personnes en décèdent, soit près de dix morts par jour. C'est plus que le nombre de tués sur la route.

Malgré cette hécatombe, la tendance générale est plutôt de faire l'autruche. En atteste la maigre participation (à peine 7,5 % de la population wallonne et bruxelloise)



La forme d'une crotte pour un chocolat fourré. © D.R.

à la campagne de dépistage gratuite organisée depuis 2009. Réalisé tous les deux ans dès 50 ans, l'âge fatidique à partir duquel tout se dégingue peu à peu, ce test permettrait pourtant de réduire de 15 % la mortalité due à ce cancer. Bien sûr, ce n'est pas l'examen le plus ragoûtant du monde. Il s'agit de détecter, dans les selles, du sang invisible à l'œil nu.

« Pas question de me rendre chez mon médecin avec mon dernier étron sous le bras », rugit votre petite voix intérieure. Rassurez-la, tout se fait à la maison. Et rien qu'une fois (au lieu de trois précédemment, ce qui avait l'art d'en rebuter plus d'un). En effet, depuis janvier dernier, un nouveau test plus performant est utilisé, ne requérant qu'un micro-prélèvement de selles. Qui plus est, réalisé par vos soins. De quoi dramatiser la manœuvre en croquant la divine crotte chocolatée.

LAETITIA THEUNIS